

## Remarques de Kofi Annan lors de la clôture des négociations sur Chypre (31 mars 2004)

**Légende:** Le 31 mars 2004, lors de la clôture des négociations sur Chypre, Kofi Annan, secrétaire général des Nations unies, relate les enjeux de son plan de paix pour régler pacifiquement la question chypriote.

**Source:** Communiqué de presse SG/SM/9239 - A l'occasion de la clôture des pourparlers sur Chypre, Kofi Annan estime que son plan de règlement offre la chance la plus équitable de paix. [EN LIGNE]. [New York]: Nations Unies, [15.05.2007]. Disponible sur <http://www.un.org/News/fr-press/docs/2004/SGSM9239.doc.htm>.

**Copyright:** (c) Organisation des Nations Unies, 2000-2005

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/remarques\\_de\\_kofi\\_annan\\_lors\\_de\\_la\\_cloture\\_des\\_negociations\\_sur\\_chypre\\_31\\_mars\\_2004-fr-fe7487c4-9986-4d6b-a038-c718f1a61da5.html](http://www.cvce.eu/obj/remarques_de_kofi_annan_lors_de_la_cloture_des_negociations_sur_chypre_31_mars_2004-fr-fe7487c4-9986-4d6b-a038-c718f1a61da5.html)

**Date de dernière mise à jour:** 20/10/2012

## Remarques de Kofi Annan lors de la clôture des négociations sur Chypre (31 mars 2004)

Merci d'être là avec moi ce soir. L'heure est tardive, mais la cause est urgente. Le temps de la négociation et de la consultation est révolu. Le temps de la décision et de l'action est venu.

Je suis très heureux de voir qu'outre les responsables de chaque partie, MM. Papadopoulos, Talat et Denktash, les Premiers Ministres Karamanlis et Erdogan sont également avec nous ce soir.

Je remercie M. Guenther Verheugen, Commissaire chargé de l'élargissement de l'Union européenne, de s'être joint à nous et de manifester ainsi le ferme appui de l'Union à cet effort visant à trouver une issue à la question de Chypre.

Il y a deux jours, la dernière fois que certains d'entre nous se sont rencontrés ici, je vous ai présenté une version révisée de mon plan pour résoudre la question de Chypre.

Ces dernières quarante-huit heures ont depuis été bien occupées. J'ai rencontré tous les responsables, et je vous ai tous écoutés très attentivement.

Vous avez maintenant devant vous un texte définitif, révisé et amendé la nuit dernière et aujourd'hui encore.

J'ai adressé à chacun d'entre vous une lettre dans laquelle je définis les principes généraux de la procédure à suivre à partir de maintenant, afin que puissent être organisés simultanément à Chypre, le 24 avril 2004, d'un côté et de l'autre, des référendums distincts – et pour que, je l'espère, une Chypre réunifiée puisse entrer dans l'Union européenne le 1er mai 2004.

Nous sommes parvenus à ce stade à l'issue de pourparlers tenus sur l'île, puis, au cours de la semaine passée, à Bürgenstock, grâce à un effort concerté.

Les six semaines de négociations et de consultations qui s'achèvent ce soir se sont déroulées selon un programme qui ne pouvait qu'être très contraignant.

Le public a manifesté un intense intérêt, et la presse a joué son rôle en encourageant un débat animé.

Même au cours de ces deux derniers jours, le plan révisé a suscité bien des spéculations. De nombreux éléments positifs ont été perdus de vue durant les discussions.

Le plan révisé énonce un schéma concernant la propriété qui est plus simple, plus juste et plus sûr.

Le système de gouvernement qu'il propose est plus réaliste.

Il offre de meilleures garanties aux États constituants.

Il propose des dispositions transitoires, dont je suis certain qu'elles peuvent fonctionner et qu'elles fonctionneront.

Et des améliorations y ont été apportées sur les plans financier et économique.

Depuis que la version révisée du plan a été présentée, lundi, d'autres améliorations ont été apportées.

Le plan qui est maintenant devant vous est donc très différent de la proposition qui était devant vous au cours de l'année écoulée.

Le processus de négociation n'est pas un match de football. Il ne s'agit pas de compter les points et d'en marquer, de gagner ou de perdre.

Nous nous sommes au contraire efforcés de tenir compte des préoccupations des deux parties, de créer une situation où chacun trouve son intérêt.

Je crois que nous y sommes parvenus. Mais le moment est venu pour vous, dirigeants, et pour les électeurs de vos deux communautés, d'évaluer ce qui vous est présenté comme un ensemble global de mesures à l'approche des référendums.

Lorsqu'elle examinera son avenir et en discutera, la population de Chypre, du Nord comme du Sud, va se tourner vers vous au cours des trois semaines et demie qui viennent, et elle attendra de vous, ses dirigeants, que vous lui donniez des conseils.

Vous avez pris la responsabilité d'organiser des référendums. Vous avez la responsabilité d'informer la population de ce à quoi elle va devoir dire oui ou non, afin que chaque électeur puisse prendre sa propre décision.

Ce plan est inévitablement un compromis. Il ne satisfait pas les demandes de tous. Mais je pense qu'il s'attache aux intérêts essentiels, et répond aux préoccupations essentielles des populations, d'un côté et de l'autre.

Soyons clair. Il ne s'agit pas de faire un choix entre ce plan de règlement et je ne sais quel autre plan magique ou mythique. À ce stade, il faut en réalité choisir entre ce plan ou pas de plan du tout.

Si ce plan était accepté à l'issue des référendums du mois prochain, Chypre serait réunifiée à temps pour adhérer à l'Union européenne. Après un bref intervalle seulement, la liberté de mouvement prévaudrait, sans points de contrôle comme il s'en trouve au passage des frontières.

Une situation nouvelle se ferait jour, bien préférable à celle conçue en 1960 pour gérer les relations entre les deux communautés.

Un grand nombre de Chypriotes grecs pourraient retourner dans les foyers qu'ils ont laissés derrière eux il y a trente ans, et le faire sous administration chypriote grecque. D'autres recevraient une indemnisation complète et effective.

Les Chypriotes de l'un et l'autre côtés pourraient retourner chez eux dans la zone administrée par l'autre État constituant.

Certains Chypriotes turcs devront peut-être déménager, mais ils seront moins nombreux qu'on ne le pense parfois. L'on prendrait le temps d'organiser cela comme il se doit, et les mesures pertinentes seraient prises, avec l'aide de la communauté internationale, pour veiller à ce que d'autres possibilités de logement adéquates leur soient offertes, ainsi que des possibilités de prospérer.

Pour les Chypriotes turcs, ce serait la fin de décennies d'isolement, alors qu'ils seraient réunis avec les Chypriotes grecs sous l'égide protectrice de l'Union européenne, en tant que partenaires égaux dans ce nouvel état de choses.

L'Organisation des Nations Unies renforcerait son action à Chypre, et aiderait les Chypriotes à appliquer le plan de règlement.

L'Union européenne souscrirait au plan de règlement et fournirait un appui politique et financier important aux fins de son application.

La présence militaire serait considérablement réduite durant une phase de transition, puis réduite de moitié encore dans sept ans. Elle serait ramenée en temps voulu au niveau prévu dans le Traité d'alliance de 1960.

Un gouvernement fédéral serait mis en place, avec deux États constituants qui se distingueraient clairement, l'un par son identité chypriote grecque, l'autre par son identité chypriote turque, tous deux assumant pour une large part la responsabilité des affaires qui les intéressent individuellement.

Le Gouvernement fédéral mettrait en place des dispositifs destinés à encourager les populations des deux parties à travailler ensemble.

Chypre serait un membre à part entière de l'Union européenne, fondée sur les principes du droit, de la démocratie et du respect des droits de l'homme.

Personne ne dit que la réunification sera chose facile.

Oui, les difficultés seront nombreuses – mais le plan vous offre une structure qui peut vous aider à les surmonter.

Oui, les dépenses seront élevées – mais moins qu'on ne le pense parfois.

Ce plan est équitable. Il a été conçu pour fonctionner. Et je pense qu'il constitue pour les Chypriotes un cadre sûr pour un avenir commun.

Bien sûr, ce que je pense n'a finalement pas d'importance. C'est ce que le peuple pense qui compte. Car c'est lui qui décide – et à juste titre.

Nous sommes arrivés à un moment très intense. Les tensions et les incertitudes sont inévitables. Chacun veut être sûr que, pour Chypre et pour lui-même personnellement, ce règlement amènera un avenir meilleur.

Nul ne peut être certain de ce que l'avenir nous réserve. Mais je suis certain que mon plan de règlement offre la chance la meilleure et la plus équitable de paix, de prospérité et de stabilité qui se présentera sans doute jamais.

Trop de chances ont été manquées par le passé. Au nom de chacun de vous et de votre peuple, je vous enjoins de ne pas répéter les erreurs du passé.

Saisissons la chance de paix qui s'offre à la République unie de Chypre.

Je vous remercie.